

Changement de Régime

La fin des trois années de subsistances même militaires, changea brusquement la face des choses, et la manière de vivre.

Jusqu'à lors, ayant peu ou pas de récolte faites de terres en cultures ou par la sécheresse, le colon n'était pas riche, il s'en faut. Le peu d'argent gagné partait aussitôt pour les besoins de l'intérieur. Car l'on manquait de tout le nécessaire. Non pas du confortable, auquel on ne pensait pas, mais de linges, de vêtements civils, de mobilier même le plus modeste.

Car quand tout chacun fut loger dans sa maison, on distribua aux familles des chalits, de même que ceux existant encor dans les casernes pour les militaires.

Pendant tout le temps que je restais dans les colonies je ne connus personnes possédant une autre literie, laquelle d'ailleurs est très solide, simple : 3 planches et deux tréteaux en fers.

Les vivres étant coupés, chacun s'ingénia à gagner quelques argent. Les défrichements furent un peu délaissés, c'est à dire qu'on ne défricha que le bois, les souches, les racines qu'on transporta à la ville pour les vendre. Avec les branchages, les broussailles, on fit des fagots qu'on vendit de même.¹

Chaque soir de dix à 11 heures de la nuit, les colons, leurs voitures chargées, préparées d'avance dans la journée, partaient à plusieurs ensembles, afin de se soutenir et se donner un coup de main au besoin, les chemins étant en très mauvais états, les bœufs marchant lentement, on passait ainsi la nuit à voyager, arrivant le matin au petit jour à la ville.

Du moins à la porte extérieure, où se tenaient une sorte de marché. Les habitants ou les industriels venaient là acheter les voitures de racines ou de fagots.

En moyenne on retirait de 10 à 12 francs d'un chargement.

Faute d'acheteur, ou pour ne pas attendre, on descendait, en entrant dans la ville jusqu'à la marine près les bords de la mer.

Là, l'administration militaire achetait les racines quelconques pour le service des troupes, à raison de 1 franc le quintal (100 kg) séchées ou vertes.

La moyenne d'un chargement d'une voiture à deux bœufs étant de 10 à 12 quintaux, cela produisait donc de 10 à 12 francs.

Avec cette somme on achetait quelques provisions ou autres. Puis les animaux reposés ayant bus et mangé, on reprenait le chemin du retour à la colonie, dans laquelle il était rare d'arriver dans le jour, plus souvent vers les dix heures du soir, suivant qu'on partait tôt.

D'ailleurs on dormait en chemin dans la voiture, et les bœufs ruminants en marchant le long du chemin n'en prenaient qu'à leurs aises, ne faisant pas 3 kilomètres à l'heure.

En comptant tout ce temps, il fallait cinq jours pour arracher un chargement de souche et la conduire, sans s'amuser.

¹ Gustave rationalise un peu : la vente de bois à brûler à Oran avait commencé dès 1849, puisqu'on disposait déjà du bois du débroussaillage et qu'on n'était pas piqué des vers.

Cela produisant donc en moyenne 2 francs par jours – et une voiture de fagots un peu moins.

Pendant longtemps ce certains colons firent plus que ce commerce, et après arracher tout le bois de leur terrain, allèrent continuer dans les communeaux, ou sur la propriété d'autres colons, cela au détriment du vraie défrichement de leurs propres terres.

Ce fut alors que se produisit principalement des défections assez nombreuses, non point dans notre colonie, où il y en eut relativement peu, mais dans plusieurs autres, plus mal situées.²

Il suffisait d'ailleurs de demander son repatriement, et peu de temps s'écoulait, pour que le colon avec toute sa famille repartir pour la France avec ses bagages, tous frais payés par le gouvernement, c'est a dire qu'il ne lui en coutait rien pour se faire repatrier a l'endroit qu'il désignait.³

Pendant plusieurs années il y eut ainsi une navette d'aller et retour. Le partant était remplacé au frais du gouvernement toujours et de suite, suivant son inscription de demande.

J'ai connus et vus des gens à peine débarquer et arrivés, demander a repartir, car ils croyaient probablement qu'il n'y avaient qu'a prendre la charrue et semer. Mais quand ils appercevaient cette longueur de broussailles ils tournaient vite le dos, demandant le retour.

C'était surtout les gens des campagnes qui arrivaient la bouche enfarinée et qui pensaient n'avoir qu'a se mettre a table. La pioche ne leurs disaient rien qui vaille. Les gens des villes résistèrent mieux, étant moins intéressés, moins pressés.

La propriété ne devant appartenir aux colon, qu'à près dix années révolues de création de la colonisation, celui qui abandonnait la place ne pouvait prétendre a rien. Tout son temps et son travail, s'il en avait fait, était perdu.⁴

Il devait tout laisser en place, cheptel au complet – sauf les animaux qu'il avait eu le soin de vendre depuis longtemps.

Le nouvel arrivant avant donc le grand avantage de trouver une propriété construite des terres défrichées, etc. Et des années d'écoulées sur la dite propriété, toute choses a son avantage, n'ayant que des bestiaux a acheter.

Un entre-autres arriva la septième année, il n'eut donc que trois ans à attendre pour être propriétaire intégralement, et vendre s'il eut voulu.⁵

² Sur 240 personnes arrivées en 1848, 58 moururent de fièvres et du choléra au cours de la première année, 6 furent exclus par le commandant, et 26 abandonnèrent pour rentrer en France. A Assi-Ben-Féréah et à Saint-Cloud la proportion des abandons était plus grande : ce sont les communes « mal situées». Assi-Ben-Féréah connut une vraie petite révolte en 1852.

³ Ce n'est pas tout à fait exact, mais cela faisait partie de la grogne des Fleurusiens restants. Seules étaient rapatriées facilement les familles ayant des raisons spéciales (décès des deux parents, perte de plusieurs enfants). D'autres se débrouillèrent pour être transportés à peu de frais dans la région d'Alicante par des pêcheurs et y quémandèrent un prêt de la part du consul de France pour rentrer chez eux. D'autres encore s'établirent à Oran.

⁴ C'était l'intention au départ, mais à partir de 1852 les concessions furent confirmées par la préfecture sur rapport de l'inspecteur de colonisation et après avis d'une Commission consultative nommée au village. Cf. *Fleurus en Oranie*, pp. 65 & 75.

⁵ C'était un sujet de grogne parmi les premiers arrivés, dont Gustave se fait l'écho. Mais les trois derniers concessionnaires de remplacement (Ferrez, Paillas et Reynard) arrivèrent en 1853 et furent approuvés en 1855. Le seul nouveau propriétaire pendant la septième année (1855) fut Gilbert Lachaume, par son mariage avec Catherine

Les colons trouvèrent encore du travail dans les premières années.

Le génie s'occupa de tracer et de faire faire des routes, les quels d'Ailleurs étaient absolument nécessaires.

Il fallut d'abord les faire défrichés, puis en faire le terrassement, les empierrées et autres ouvrages.

Beaucoup de colons travaillèrent a ces routes a la journée a raison de 2F50 par jours, ce qui aidait a vivre, mais pendant ce temps pon ne travaillaient pas ses terres.

C'est ce qui explique que après dix années de colonisation il n'y avaient pas la moitié des terrains de défrichers et en cultures, encor par partout il s'en faut.

Ainsi qu'il a été dit, pendant les trois premières années de la fondation de notre colonie nous avons été régis militairement, mais en douceur.

Cependant il fallait obéir, et plus d'un colon civil gouta de la salle de police, le soir seulement.

Cette salle de police était tout bonnement un gourbis fait et recouvert d'alfas, pas terrible du tout, on aurait pu passer au travers, mais garder par des sentinelles nuits et jours, bayonnettes aux canons, fusil charger. Ce qu'il y avait le plus a craindre dans ce terrible logis, c'était plutot de petites bêtes noires nombreuses qui ne permettaient pas le sommeil, et vous piquaient avec un appétit cruel.

Je dois dire hautement et sincèrement que notre capitaine, Monsieur Pernot, etait un excellent homme, charment, et de bonne compagnie, des plus convenables en sociétés. Il fut plutot un bon père de famille, bon juste, et qui eut rârement a punir quelqu'un, chose quil evitait le plus possible.

Cette homme comprenait la pénible situation de tous. Ces ménages, ces familles qui s'étaient exilées volontairement, mais qui furent certainement très éprouvée et déçu dans ce pays lointain, désert, sans ressources.

Il comprenait parfaitement les besoins de ses administrés, aussi fit-il son possible pour adoucir, améliorer leurs sorts, autant qu'il fut en son pouvoir pourtant.

Pas fier, payant de sa personne, il se [fit] un devoir d'être de toutes les cérémonies, assistant a tous les mariages et conduisant a leurs dernières demeures les pauvres malheureux qui payèrent les premiers leurs tribus a la colonisation. Sur chaques tombes il prononciaient un petit discours qu'il s'efforçait de rendre consolent, reconfortait au possible le moral.

Certe sur cette terre déserte lointaine, ces inhumations eurent quelques choses de très triste, de bien pénible pour tous, et plus encor pour les parents.

La cérémonie pour simple qu'elle était frappait lugubrement les esprits.⁶

Favier, veuve de Jean Louis Deffeuller, convoyé de 1848, et dont la concession fut confirmée en 1856 : il est fort probable que Lachaume ait été son fermier.

⁶ Gustave ne parle pas de la présence du curé. Les Rabisse de sa génération étaient agnostiques, même si leur père a présidé un temps le Conseil de fabrique.

Deux soldats creusait une fosse quelconque derrière le vantage, à peu de distance au premier endroit libre venu, entre des palmiers nains ou broussailles.⁷ Deux jeunes gens portaient la bière à peine recouverte d'une couverture à campement, ou non recouverte.

On descendait tant bien que mal le tout dans la trancher étroite qu'on recouvraient de terre bien piétinée. On y plaçaient dessus encore des pierres, afin que les hyènes ne vinsent y gratter. Alors le capitaine faisait son petit discours, et tout était fini, aucune croix ne marquaient l'endroit funèbre.

D'ailleurs les troupeaux passant et repassant chaque jour plusieurs fois cassaient et détruisaient toutes remarques.

Plutard personnes ne sut ou étaient les siens. On fit un autre cimetière mieux situé, aujourd'hui enclos.

Nôtre capitaine M. Pernot, ayant été nommé commandant, quitta la colonie, fut très regretté.⁸ Il fut remplacé par un lieutenant de la ligne ou plutôt de la légion étrangère.

Nous ne gagnâmes pas au change, il s'en faut. Habitué à commander des légionnaires quelque peu indisciplinés, ce lieutenant eut des tendances à agir de même avec les colons. Aussi les relations furent loin d'être amicales.

Dans le courant de la première année de notre arrivée, il avait été distribué à chaque chef de famille, un fusil à pierre datant probablement du temps de Charles X et quelques cartouches à balles. Ces fusils après tout valaient bien les longs fusils à pierres des arabes, aussi au besoin ils auraient pu rendre services. Cette armement se complétait du ceinturon, de la cartouchière et de la bayonnette.

Cette fameuse bayonnette qui fit la gloire des armées françaises.

La compagnie de zouaves ayant été retirée, on organisa une sorte de milice parmi les colons valides ou non quelque soit l'âge.

Chaque soir six d'entre eux commandés d'avance et obéissant au plus ancien étaient de garde. Ils se rendaient à tel heures au bourbis de la salle de police – dit corps de garde, puis étant au complet, partaient à la nuit 2 par 2 faire des rondes autour du village. Deux des leurs restant toujours au poste autant que possible.

Ceci était urgent, les arabes devenant de plus en plus chapardeurs.

Parfois le plus haut gradé de cette garde ou milice improvisée, faisait battre le rappel le dimanche dans l'après-midi.⁹ Et tous ces guerriers bizarrement équipés se réunissaient sur la place de la colonie pour y faire un peu d'exercice, apprendre le maniement d'armes, surtout à les chargés, à croiser la bayonnette, ceci commandés par un ancien soldat-colon.

C'était plutôt une distraction, et après une heure ou deux, les rangs rompus on allait par groupes prendre un appétitif.

⁷ Il veut dire dans la zone démarquée pour cela, à une centaine de mètres au sud du coin sud-est du village, devenue plus tard cimetière indigène.

⁸ Une fois le successeur arrivé. En fait, si les Rabisse s'entendaient bien avec Pernot, d'autres, qui réagissaient vivement contre la discipline militaire, l'accusaient de malhonnêteté, voire de vice. Il fut muté peu de temps après que des plaintes de deux colons et d'un soldat aient été entendues au Conseil de guerre. Cf. « Fleurus vs Pernot », *Fleurus en Oranie*, p. 50.

⁹ Eugène Barban, ancien militaire, capitaine de la milice (pour Fleurus et les quatre Assi).

Mais le nouveau, le lieutenant, remarqua que souvent des colons manquaient à l'appel d'exercices.

Il arrive qu'il voulu que ces manquants couchassent a la salle de police une nuit, comme punition. Bien entendu que aucuns ne voulut y coucher, n'y se soumettre a cette exigence du nouveau.

D'ou plus d'accord entre le civil et le militaire. Les choses s'envenimèrent petit a petit au détriment de chacun.

Une après midi de prise d'armes, le terrible lieutenant arriva au rappel, voulant etre présent du commencement à la fin, militairement. Celui qui était charger de faire l'appel retarda le plus possible le moment, voyant quil manquait plusieurs colons.

On commença l'exercice, mais un quart d'heure s'écoula que le lieutenant mal luné ayant son idée fit faire l'Appel.

Quatre personnes ne repondirent pas. Il donna ordre d'aller à leur demeure les chercher. Il ne s'en trouva qu'un chez lui, et encor il ne voulut pas se rendre a cette ordre etant indisposé.

Séance tenante les quatres manquants furent punis de deux jours de salle de police. Ordre fut porter par écrit de s'y rendre le même soir a 7 heures, faut de quoi ils y seraient amenée par la force armée.

Un homme jeune encore, aux idées avancées, sortit des rangs de ses collègues et vint se poser en face du lieutenant.¹⁰

Là sans crainte il le prit a parti, lui reprocha sa manière d'agir avec des pères de famille qui n'avaient rien de commun comme conduite avec des jeunes soldats. Que celui qu'il remplaçait aurait eu honte d'agir de la sorte, enfin lui dit toutes ses véritées. Le lieutenant qui n'en avait jamais entendu de parielles bouillait de colère. Il donna ordre au colon de se rendre de ce pas immédiatement au bourbis et d'y rester quatres jours consécutifs.

Ce a quoi l'autre appuyér tranquillement sur le canon de son fusil répondit quil allait partir a oran trouver le général de division, et lui remettre lui même une plainte signé de la plupart des colons de la colonie sur les exactions quil se permettait de commettre contre eux.

Sur ce, le lieutenant partir vivement au camp, ordonna a un sergent de prendre huit hommes, de s'emparer du dit colon, et de l'enfermer.

Mais l'autre, se doutant du fait, ne rentra chez lui de la nuit, on ne pu donc le prendre.

Des hommes sous la conduite du sergent et de deux caporaux furent postés sur la route conduisant a oran pendant une partie de la nuit pour le saisir au passage. Mais le colon était déjà parti en avant a travers les broussailles, évitant la route ainsi que les embuscades.

Et le lendemain il se présentait chez le général ou il fut reçu, et auquel il présenta sa plainte, puis expliqua les agissements du dit lieutenant.

Le général assura le jeune homme quil allait immédiatement procéder a une enquête sur place, et qu'on pouvait compter sur son impartialité.

De fait quelque temps plutard, cette officier fut remplacer, et changer de garnison.¹¹

¹⁰ Edouard Dupraz, 33 ans en 1851, qui vient d'épouser Anne-Marie, sœur de Gustave. Il est alors « moniteur de culture », ayant une expérience agricole dans le Var. (Savin fera supprimer ce poste et le salaire correspondant.) Il sera instituteur en 1854. Sa candidature à la mairie en 1855 est refusée, probablement dégrévée par ces incidents.

Bientôt les trois années du régime militaire étant écoulées, ce fut le régime civil qui lui succéda.

Un maire fut nommé pour la Colonie, et plusieurs adjoints pour les colonies des environs les plus proches du village dépendant du nôtre.¹²

Les troupes furent toutes retirées, sauf encore pour quelques temps les soldats du génie, lesquels avaient encore quelques travaux à terminer.

La sécurité générale ne donnait pas trop de crainte sérieuse, les tribus étant pacifiques, et la province tranquille. C'est pourquoi l'on fit rentrer les troupes puis tout les colons étaient armés.

Néanmoins, il se produisit des faits isolés qui incitaient à se tenir sur ses gardes.

Par exemple l'instituteur de notre village fut assassiné sur la route du Sig d'où il revenait à cheval, lequel cheval revint seul ayant pu échapper aux bandits qui avaient certainement prémédité de s'en emparer.¹³

Après des recherches on trouva le cadavre du malheureux jeune homme sur la dite route, cela à environ 10 kilomètres du village.

Le pauvre garçon avait reçu une balle dans la tête et une autre dans la poitrine... tirée en embuscade de derrière un buisson alors qu'il passait tranquillement sur cette route en plein jour, plutôt un sentier peu fréquenté par les voitures.

Naturellement il était dépourvu de tout ce qu'il possédait, surtout d'un fusil de chasse qu'il portait en bretelle sur l'épaule et dont il n'eut pas le temps de se servir. Les assassins ne furent jamais découverts, pas plus d'ailleurs que ceux qui tuèrent l'un de nos colons revenant de labourer, dans un bas fond, derrière le village tout proche à 500 mètres, attaqué par plusieurs arabes armés de matraques. Il fut d'abord assommé étant dans sa voiture, à la nuit tombante. Il n'avait que son fouet pour se défendre.¹⁴

Alors ce fut tout fait, les arabes le jetèrent à bas du véhicule, lui écrasèrent la tête avec une grosse pierre.

¹¹ En fait, Savin ne fut pas remplacé de façon aussi brutale par la Grande Muette, même si au moins une autre plainte du même type fut faite auprès de la division. En juin 1852, alors que les villages sont en train d'acquiescer des maires (désignés, certes, par l'armée), le commandement militaire est allégé, si bien que le capitaine Milliroux, directeur jusque-là de la colonie de Saint-Louis, est nommé directeur d'une nouvelle « circonscription » de Saint-Louis, comprenant Fleurus et ses annexes, ainsi que Mangin. Pour le détail des colonies annexes, cf *Fleurus en Oranie*, pp. 36-40.

¹² Maire : Félix Lebrasseur (père). Adjoints : Michel Lavergne (Assi-Ameur) Louis Besserve (Assi-Ben-Féréah) Célestin Barré (Assi-Ben-Okba) Pierre Fritz (Assi-Bou-Nif). Pour les détails, voir l'Annexe E (section gouvernance).

¹³ Jules Marchand (originaire des Vosges) a été instituteur en 1850-51. C'est son frère Isidore, qui l'avait rejoint à Fleurus, qui s'était aventuré seul à Mascara à dos de mulet et fut assassiné au retour dans la forêt de Moulay Ismaël.

¹⁴ Raphaël Lebreton, originaire de Saint-Martin-du-Tertre, avait accompagné, pour aider au défrichage, son frère François, colon de 1850.

Après quoi ils coupèrent les courroies qui retenaient les deux bœufs attelés et s'enfuirent avec ces animeaux. On ne retrouva jamais les traces des uns n'y des autres.

Ces arabes sont de fins de fieffés voleurs. Ils nous l'ont prouvé en beaucoup de circonstances. Par exemple un soir, un colon nommé Schmitt devant partir conduire une voiture de racines à Oran, apprêta ses bœufs, les fit boire à neuf heures du soir, leur donna encore à manger du foin. Il attendit dix heures pour les atteler, et partir avec d'autres colons, ainsi que d'habitude.

Son écurie touchait à sa maison, mais il n'était pas encore enclos.

Ce colon allant et venant, l'heure arriva et venant de prendre son bol de café noir il alla à l'écurie pour atteler.

Quel ne fut pas sa surprise en n'y trouvant plus ses deux animeaux à leurs places.

Pensant qu'ils s'étaient détachés, il alla et regarda dans la cour. Ne voyant rien, il retourna à l'écurie et s'aperçut alors que les cordes retenant ses animeaux étaient coupées.

S'apercevant alors un peu tard qu'il était volé il cria, appela des voisins d'en face et de côtés. On fit du bruit, d'autres vinrent.

La nuit n'étant pas trop sombre, et les voleurs ne pouvant être loin, on s'entendit pour se mettre de suite à la recherche, donner la chasse aux chapardeurs. On partit donc dans plusieurs directions, les uns à pied, d'autres à cheval. Je fus l'un de ceux-là tous armés de fusils, mais ce fut en vain.

On alla assez loin, trop loin peut-être, s'arrêtant pour écouter dans ce silence de la nuit calme.

Rien ne fut entendu outre que les glapissements et aboiements des chacals et le cri rauque des hyènes plus ou moins éloignées.

Après avoir sauté vivement à poil sur mon cheval, j'avais d'abord poussé une charge sur une route jamais fréquentée la nuit et conduisant à un autre village écarté.

Puis n'ayant rien vu, aperçu, n'y entendu, je rentrais dans les broussailles dans une direction présumée et encore dans d'autres, m'arrêtant, écoutant, rien.

Entêté, j'allais ainsi dans une direction à droite puis à gauche, sans rien rencontrer, ayant poussé plus loin que les autres chercheurs.

Enfin, au petit jour je rentrais au village. Tous étaient de retour, pas plus heureux que moi. C'était à croire que bœufs et voleurs s'étaient envolés.

Les gendarmes prévenus vinrent et procédèrent eux aussi à des recherches d'abord dans les villages, puis au dehors. On retrouva bien quelques traces qui se perdirent bientôt dans la brousse sur des terrains secs et caillouteux qui ne laissaient aucune empreinte n'y indices certains.

Si ce détail un peu long sur un vol assez commun d'ailleurs est relaté ici, c'est simplement pour donner une idée de l'audace et de l'habileté, de l'adresse de ces chapardeurs d'arabes.

Nous nous sommes toujours demander comment ces coquins s'y prenaient pour se dérober a toutes recherches. Comment ils s'y prenaient pour s'enfuir avec des animeaux que nous ne pouvions conduire nous mêmes en plein jour.

Ce fait se reproduisit souvant, et dans tous les villages de même.

Jamais je n'ai entendus dire que ces voleurs fussent pris sur le fait, n'y qu'un animal fut retrouver.

Dans les assassinats il en fut le plus souvant de même.

Après tout, ces gens se considéraient certainement comme très lésé dans leurs intérêts viteaux.

Après avoir été battues, vaincus, poursuivis, pillées, puis soumis par la force des armes, il est compréhensible que ces hommes libres de mœurs, de caractères, libres a peine soumis a une autorité autrefois plutot méconnue, libres sur ces vastes terres presque sans limites autres que de ne pas trop se rapprocher des autres tribus nomades comme eux, vivants a leur manière sur ces terrains où ils trouvaient un rendement suffisant pour eux, où leurs troupeaux paissaient en toute liberté aussi sur un vaste rayonnement, il se peut, et cela doit être, que ces hommes aient conserer de leurs soumissions forcées une haine, une sorte de pensée de vengeance communicative, qui les poussent a usées a des représailles individuelles.

Il est probablement certain aussi, que dans les moments de la conquête, alors qu'on bataillaient un peu partout sur ces territoires, que ces arâbes eurent à subir rassias sur rassias parmis leur troupeaux, et autres animeaux.

Il n'y avaient pas déjà si longtemps que ces gens étaient pacifiées. Il n'était donc pas étonnant que parmis eux il y eut des réfractaires, des vengeurs.

Pour comble de malheures, maintenant voilà que c'était leurs terres plus ou moins natale dont on les dépossédaient pour les donner a des nouveaux envahisseurs – pacifiques ceux-la.

On les chassaient plus loin, encor plus loin, toujours plus loin, sans pitié, vers les montagnes arrides rocailleuses, loin de leurs bonnes terres ou ils se croyaient propriétaires a perpétuité.

On comprendra aisement que ces peuplades en eurent gros sur le cœur, et que parmis eux quelques uns ne purent admettre ce qu'ils regardent comme une grosse injustice et se portent alors a des excès quelconques, pour eux légitimes.

Et encore, je l'ai toujours dit, ces gens au fond ne sont pas méchants.

Qu'aurait fait les français a leur place ! N'auraient-ils pas fait pire ?

Ces arabes avaient toutes facilitées pour anéantir.

Ces arabes avaient toutes facilités pour anéantir nos biens et nos personnes. Entre eux ils étaient particulièrement bavards, car l'arabe est bavard, entre eux.¹⁵ Pour leur récolte, ils ne coupaient que des épis, laissant des chaumes de 1 à 2 pieds de haut, ceci encor est un calcul d'abrégation pour eux, leur évitant du travail au dépiquage.

Cette manière de moissonner abrège de beaucoup le travail, ça va vite ; quand le champ est moissonné, on ramasse les poignées d'épis qui sont mises dans de grands filets d'alfas et porter tout proche sur une clairière approprier. On y étale les épis, les tiges d'épis, et par un ardent soleil de midi on fait trotter dessus des animeaux quelconques, plutot des cheveaux, mulets,

¹⁵ Par *bavards* il entend peut-être *qui parle beaucoup sans agir*, d'où l'« abrégation » par la suite.

ânes. Ce piétinement dépique le grain : il est prolongé jusqu'à ce que le tout mélé soit hacher tres menue.

Le brin de paille le plus long n'as pas plus de quinze centimètres de longueur. Ainsi réduit il n'y a plus que le vent qui puisse en faire la séparation d'avec le grain.

Toutes les après midi il s'élève... Généralement un vent propice, parfois même très fort, et soufflant dans la même direction (plutot sud-est).

L'arabe armer d'une petite fourche en bois a deux dents espacer, soulève sa battue en hauteur suivant la force du vent.

La paille ou balle s'envolent plus loin, laissant le grain sur place. Quand ce grain est déjà un peu débarassér de toutes pailles et balles, on le jette a contre vent a plusieurs reprises. On finit ainsi par obtenir un grain prôpre, que les arabes terminent en en retirant a la main une partie des petits cailloux, ou des mottes de terres, s'il y en a.

Quand a la menue paille, l'arabe la ramasse en tas pointu, la recouvre d'alfas et de terre jetter dessus pour garantir cette espèce de meule de la pluie.

Cette paille menue mélé a la balle ou enveloppe du blé est réserver pour le cheval, qui mange cela comme du son.

Dans les parages où les arabes récolte beaucoup de grain, ils le conserves dans des silos, sortes de trous en terre ayant la forme d'un entonnoir renverser.

Une fois emplis de grain, ces silos sont reconvert de terre, sur couche de paille.

Il y avait sur notre territoire un endroit ou il existait une douzaine de silos, vides, les uns proches des autres a raz de terre. Il aurait été dangereux de s'Aventurer dans ce parage la nuit.

Dans tous ces silos on y voyaient des couleuvres et des vipères qui pullules dans ce pays, et aussi d'autres animeaux tombéer en passant ou en rempant.

Dans l'un d'eux, je vis un jour en passant un chacal mort, probablement de faim, aussi un lapin. Toujours des serpents, des scorpions gris et noirs.

Le système de dépiquage des grains adopté par les arabes fut celui adopter par les colons. Ce système est celui qui se pratique dans le midi de la france – ou il fut pratiqué, jadis. À cette époque, d'ailleurs, on ne connaissaient pas dans nos colonies les moissonneuses, les faucheuses, ni les batteuses et autres.¹⁶ Nous moissonnions tout a la faucille, on ne fauchait même pas ces céréales, les terrain n'etant pas rouler faute de rouleaux de bois.

Pour le dépicage on préparait une large place ronde que chacuns organisaient a sa manière ou a sa facilité pour former une aire plus ou moins grande, et plus ou moins proche, ou éloigner.

On piochaient légèrement l'emplacement afin de le nettoyer, de l'ameubler. L'ayant arrosé on damaient le terrain pour le durcir, et le rendre uni. Cette aire est généralement creuse.

On y ammenaient les gerbes dont on formaient des meules suivant la qualite du grain, tout autour de l'aire.

Le moment du dépiquage arrivér, on jettaient sur l'air la quantite de gerbes néssaire pour en couvrir la surface et qu'on délie et etalent les épis en l'Aire.

¹⁶ On était cependant à l'écoute de la modernité. Une moissonneuse Wood fut introduite à Fleurus en 1863. Le maire de l'époque annonça la chose avec fierté dans *L'Echo d'Oran*, pour se voir répondre par son collègue que Saint-Cloud avait devancé Fleurus. Réponse : mais celle de Saint-Cloud est encore sur les quais d'Oran...

Puis quand la chaleur du soleil a bien fait écarter les barbes et les enveloppes du grain, on descend dans l'Aire, ou sur l'aire un rouleau en pierre très dure, soit uni, soit cannelée, soit octogonal seulement, et attelé de deux chevaux, lesquels chevaux sont maintenu sur l'air par le confacteur au moyen d'une longue corde qu'on lâche ou rapproche de sorte que les chevaux parcourt toute la distance de l'airée.

Quand un premier tour de manège est jugé suffisant, les chevaux et le rouleau étant remisés sur un coté, avec des fourches de bois a trois branches on retourne la battue en sens inverse, et l'on recommence le dépicage. Une seconde fois on retourne la battue, cela est suffisant. Le poid de cette pierre cannelée et les pieds des chevaux en ce plein soleil de midi broie la paille, fait sortir le grain.

On ne pouvaient point battre par un temps humide. Cette première battue faite on enlève vivement la paille avec les fourches en secouant légèrement d'une manière spéciale, afin que le grain resta a terre, et l'on etalle une seconde battue. Rarement l'on fait trois battues, à moins d'avoir deux aires prôches l'une de l'autre. Alors, le temps qu'on relève la paille de l'une, on roule sur l'autre, mais cette chaleur de l'Après-midi, a 2 heures, qui est parfois au soleil de 40 à 50 degrés hâresses les chevaux : quand deux ou trois battues sont ainsi faites l'une sur l'autre, avec un instrument, un racloir de bois emmanché, on tire le grain au milieu de l'aire en un tas.

Le lendemain le battage recommence, puis les grains étant ramassées, on le passe au tarare. Les choses ou plutot ce travail se continue ainsi jusqu'à la fin – vivement si possible.

Le plus souvent le blé, ou l'orge, est mis en sac puis charger sur une ou deux voitures, qu'on conduit le soir même a la colonie pour être vendu au marché aux grains le lendemain matin a la ville. A cette époque, et saison, il y avaient toujours dans le port, un ou deux navires en chargement.

Les cours etant etablies, aussitôt arriés, les sac déchargers, le grain était vendu de suite a 50 centimes près du cours, suivant sa beauté. Aussitot arriver, aussitot vendu et conduit au navire. C'était un plaisir de vendre ainsi.

Pendant beaucoup d'années il en fut de meme pour les blées endres, dures, ou de mars. L'écart n'était pas grand.

Dans les bonnes années, l'hectare rendait en moyenne 12 quinteaux et plus, mais ordinairement 10, et se vendaient 30 ou 32 francs 50 les 100 kilos, ou quintal, rendu a Oran.

Plus tard, par suite de l'abondance, ou autre, ce prix tomba a 21, 22 francs, ce qui n'etait pas suffisamment rémunérateur vu le peu de terre en rapport des colons.

Puis la terre fatiguer de produire chaque année sans repos s'épuisa et le fumier étant plutot rare il fallut laisser le terrain en repos.

Pour corser ce désagrément, le blé devint malade. Les belles trochets qui s'etallaient a terre, jaunirent. En regardant dans le cœur du plant de la trachée, on s'aperçu quil etait envahie par des petits vers blancs court et rondelet qui rongeaient les truchements.

Cela forma de grandes places jaunes comme ratissés par le soleil, les vers ayant couper les jeunes tiges. Le blé couvrant a peine la terre mourait sur place.

À un certain moment, ces vers rongueurs tournèrent en crysalides, tel de vulgaires asticots. Ces crysalides étaient rouges foncé noires, de la grosseur d'un grain de lin, mais cylindriques. Après leur incubation de courte durée, il sorti de la coque un petit coléoptère ayant la forme d'un charançon qui s'envolaient.

Après cette transformation, le blé reprenait de la vigueur, surtout sil tombait un peu d'eau.

Il y avaient des repoussent, mais ce n'était plus dans les mêmes termes, il repoussa clair. Ou il y aurait eut six a huit tiges il y en eut deux.

Cette maladie se reproduisit plusieurs fois, ataquant aussi les orges de même.

Mais elle ne fut pas générale, il est des terres qui n'en furent pas atteint, d'autres par place seulement.

On pourrait croire que l'orge est le grain par excellence du pays, il pousse tres vite, et dans les années un peu pluvieuses il pousse même trop fort en herbes, devient excessivement épais et se couche, produit énormément de paille, aussi de grain en abondance.

J'ai vus une année ou nous avons couper de l'orge avant la fin d'avril, et très mures.

Ce grain est très facile a battre, une seul roulée suffit quand il fait bien chaud, deux au plus. L'avoine réussi aussi aprfaitement, on on en fait peu, il en pousse beaucoup à l'état sauvage un peu partout, surtout dans les fourrages.

L'avoine etant trop chauffante, on n'en fait pas manger aux animaux de travail, on leurs donnent de l'orge. L'avoine plutot en vert ou a la volaille en sec.

En générale toutes les céréales quelconques résussissent parfaitement en algérie, le seigle y atteint la même hauteur qu'en Europe.

De même toutes les légumes, quelqu'elle soient, aussi tous les arbres fruitiers, surtout le pêcher, les figuiers, les amandiers, abricottiers, etc.

Le cliant s'étant beaucoup améliorée depuis les défrichements, la chaleur est moins fort et les pluies plus fréquentes. Ce qui permet toutes les cultures de même qu'en france.

Ceux des colons ou autres qui possèdent de l'eau, et qui peuvent irriguer, peuvent faire produire la terre toute l'année.

Mon père, ayant fait monter une noria sur l'un de nos terrains, nous pûmes ayant plantér des pommes de terres en juillet, en récolter en fin septembre, en irrigant.

Les blés ayant baisser de prix et de rendements, les colons le négligèrent et se pottèrent sur la culture de la vigne qui pousse fortement et donne un bon rapport pour peu que l'année soit favorable. La vigne planter profondement craint peu la sécheresse, pourtant il ne faut pas toutefois quelle fut trop forte, ainsi que cela arrive parfois.

En année normale la vigne est d'un rendement considérable.

Malheureusement là comme en france le phylozéra y a fait son apparition, par suite ses ravages... Là aussi on eut recours aux plants américains, lesquels parait-il ont donnér de bons résultats. Mais cela coute cher, et du temps.

Nous plantaômes aussi du coton, du tabac. Ces plantations réussissent on ne peut mieux, mais il faut les faire en grand, dans des endroits irrigables. Pour ce, il faut donc beaucoup de terrains, aussi beaucoup d'eaux, tutes choses que nous ne possédions pas à cette époque.